

DOSSIER DE PRESSE

« La MSA Auvergne, au plus près des besoins des habitants en milieu rural »,
signe avec la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne :

« La Charte Avec les Familles »



MERCREDI 9 OCTOBRE 2024 à 11h30

A La Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne

5 Rue des Placettes 15220 SAINT-MAMET-LA SALVETAT



L'essentiel & plus encore

« Charte Avec les Familles »

PARTICIPATION

Pour la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne

- Michel TEYSSEDOU, Président de la Communauté de Communes
- Annie PLANTECOSTE, 1^{ère} Vice-Présidente en charge de la politique Enfance/Jeunesse
- Christian MONTIN, 4^{ème} Vice-Président en charge des solidarités
- Isabelle LEMAIRE, 5^{ème} Vice-Présidente en charge de la politique culturelle et des associations
- Philippe GRAS, Directeur Général des services
- Pauline PIGANIOL, Directrice Solidarités et Proximité

Pour la CAF du Cantal

- Pascal PONS, Directeur
- Fabrice SULAS, Responsable Action Sociale
- Lauriane ROBERT, Chargée de Conseils et Développement

Pour le Conseil Départemental du Cantal

- Daniel BOUZAT, Directeur Pôle Solidarité Départementale
- Franck SALSON, Directeur Action Sociale Emploi Insertion Logement
- Anne-Marie DELMONT, Responsable Service Action Sociale Aurillac Sud
- Dominique BEAUDREY, Conseillère déléguée

Pour la MSA Auvergne

- Frédéric BRANCE, Directeur Général
- Emmanuel RIOUX, Sous-Directeur en charge de l'Action Sociale
- André PEYRONNET, Administrateur référent de la Charte
- Michel GIDON, Président de l'échelon local
- Myriam MOKHTARI, Responsable Interventions Sociales Collectives
- Muriel LEBERT, Référente Enfance/Jeunesse/Famille (chefe de projet)
- Patricia BILLOUX, Référente accompagnement collectif et partenariat (co-pilote)

Contacts Presse Communauté de Communes :

Anais OLIVIER, Responsable Communication
Communauté de Communes Châtaigneraie cantalienne
5 rue des Placettes 15220 Saint-Mamet-la-Salvetat
a.olivier@chataigneraie15.fr

Contacts Presse MSA Auvergne :

Anne-Marie VIEIRA, Responsable Communication
MSA Auvergne, 16 rue Jean Claret 63972 Clermont-Ferrand cedex 9
communication.grprec@auvergne.msa.fr



« Charte Avec les Familles »

Une démarche partagée d'analyse des besoins sociaux,
au service des habitants

Contexte :

La Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne est engagée avec la CAF du Cantal dans la mise en œuvre d'une Convention Territoriale Globale en faveur d'un projet social de territoire pour la période 2021/2025.

Un diagnostic partagé associant les habitants, les partenaires institutionnels, les associations et autres acteurs locaux a permis de mettre en lumière les besoins spécifiques ce territoire rural.

En parallèle, en 2022, la MSA Auvergne a déployé le dispositif « Grandir en Milieu Rural » sur ce territoire, en proposant un soutien technique et financier dans la mise en œuvre d'actions ayant pour objectif de répondre aux besoins prioritaires des familles agricole et rurales du territoire.

En complémentarité de ces 2 dispositifs, la MSA Auvergne, aux côtés de la collectivité, va déployer une Charte avec les familles, pour une durée de 3 ans.

La Charte « Avec les familles » : un dispositif d'aller vers les familles

La Charte est initiée par la MSA Auvergne et conduite en étroite partenariat avec les élus, les acteurs et associations locales qui, sur les territoires ruraux, agissent en direction des familles, quel que soit leur régime d'appartenance.

Ce dispositif a vocation à développer les services et les solidarités aux familles sur les territoires fragilisés par l'absence ou l'insuffisance de services qui leur sont dédiés et marqués par trois phénomènes :

- La tendance à la réduction des services ou leur éloignement
- L'accroissement de l'isolement
- La dilution du lien social

La réussite d'un tel dispositif implique l'adhésion d'un maximum de partenaires à sa démarche, et ne peut se faire sans associer la collectivité et les habitants du territoire comme sources de connaissances, de compétences et de richesses à mobiliser au service d'une action collective.

Ainsi, dans la continuité de l'action « **Grandir en Milieu Rural** » dispositif complémentaire à la Convention Territoriale Globale signée avec la Caf, la **Charte est cosignée par la Caf et le Conseil départemental**, pour une totale cohérence des accompagnements portés par les partenaires institutionnels sur le territoire.

Deux grandes orientations

- > Réduire les inégalités et renforcer le maillage territorial en matière d'offre des services aux familles
- > Favoriser l'inclusion sociale de toutes les familles, avec une attention particulière aux facteurs de fragilités dans une perspective préventive

La Charte « Avec les familles » se décline en 4 objectifs généraux :

- ✓ Favoriser l'accès aux droits et aux services par l'information aux familles et le développement de nouveaux services
- ✓ Favoriser le lien social, l'engagement citoyen et renforcer les solidarités
- ✓ Développer une culture partagée de la prévention, en particulier en mobilisant les « ressources » des familles
- ✓ Encourager les dynamiques locales par la participation des familles et la mobilisation des acteurs

Le dispositif Charte se définit en 3 grandes phases se déroulant sur une période de 3 ans et demi

- Une phase de diagnostic partagé (acteurs locaux, population)
- Un plan d'actions,
- Une évaluation.

Le soutien de la MSA Auvergne :

UN SOUTIEN FINANCIER

Afin de contribuer à la réussite de la Charte, une dotation de 30 000 € sera dédiée au déploiement d'actions sur le territoire.

UN SOUTIEN TECHNIQUE

La MSA Auvergne met à disposition un **chef de projet** sur une partie de son temps de travail, pour la durée de la mission comprenant la **phase de diagnostic, d'animation des groupes de travail, de conception et d'évaluation des actions**, en lien avec la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne et la CAF.



MSA Auvergne

16 rue Jean Claret
63972 Clermont-Ferrand cedex 9

04 71 646 646

auvergne.msa.fr



L'essentiel & plus encore